MAIRIE de PIRIAC SUR MER

N° 14 // JUILL. AOÛT 2016

PIRIAC SUR MER INFOS

ÉDITO DU MAIRE

Un printemps pluvieux et une météo capricieuse pourraient, par moments, nous en faire douter, mais pas d'erreur, nous voilà déjà en juillet. Au cours de ces deux mois de vacances d'été notre Commune va vivre sur un nouveau rythme. Nous avons à cœur de bien accueillir nos estivants, nos visiteurs de passage, nos habitués pour que ce temps de repos leur soit agréable.

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons approuvé l'avant-projet définitif de notre future maison de l'enfance. L'équipement actuel du multi accueil ne répond plus aux besoins des familles en matière de normes et de qualité d'accueil. Le nouvel équipement regroupera sur un même site le multi accueil et l'accueil de loisirs et permettra un nouvel élan de notre action en direction des familles. Cette action s'accompagnera aussi de programmes de logements accessibles aux familles et conforte notre volonté d'accueillir sur notre Commune une population plus jeune et de rééquilibrer notre démographie.

Lors de cette même séance de Conseil nous avons aussi approuvé les termes de la convention quadripartite de gestion de l'île Dumet avec nos partenaires : le Conservatoire du littoral, propriétaire de l'île, le Département, gestionnaire désigné et l'association Dumet Environnement et Patrimoine dont je salue l'action au quotidien, la motivation et la compétence de ses membres. Nous y travaillons depuis deux ans avec nos partenaires pour aboutir à un texte qui satisfasse toutes les parties. La signature de cette convention permettra de préciser le rôle de chacun dans le but de sauvegarder ce site unique, ce joyau de notre Commune, de sensibiliser le public sur la fragilité du site, de le protéger et de susciter des actions concrètes pour le pérenniser.

Notre population décuple en été et il est important que chacun soit attentif aux règles de vie en commun dans un esprit de respect mutuel. Je compte sur votre compréhension et votre civisme.

Je vous souhaite de bonnes vacances et bon courage à celles et à ceux qui travaillent pour qu'elles soient réussies.

le Maire, Paul CHAINAIS.

NOUVELLE ZONE 30

A partir du vendredi 1er juillet, la « Zone 30 » est instaurée dans le centre-bourg de Piriac-sur-Mer (voir plan joint). C'est donc l'ensemble des voies situées dans ce périmètre qui seront soumises à la réglementation « Zone 30 ».
La « Zone 30 » permet d'assurer une meilleure sécurité pour les usagers les plus vulnérables tels que les piétons et les cyclistes, notamment les enfants, mais aussi pour les automobilistes. En effet, de par les nouvelles contraintes introduites par la « Zone 30 », ces derniers seront plus attentifs aux autres usagers de cet espace partagé qu'est la voie publique, tout en profitant d'un champ de vision élargi et d'une distance d'arrêt réduite de moitié par rapport à une vitesse de 50 km/h.
Les Services Techniques de la Commune, notamment l'Atelier « Voirie », installe en ce moment des panneaux de signalisation normalisés à chaque entrée et sortie de la « Zone 30 ».
Par ailleurs, dans l'ensemble du secteur, tous les panneaux « Stop » vont être retirés et les bandes blanches horizontales matérialisant l'arrêt sont en train d'être effacées. En effet, en « Zone 30 » la règle de droit commun est, désormais, la priorité à droite. Enfin, deux ronds-points ont été arasés, rue de Grenouillet et rue du Vieux Moulin afin de faciliter la fluidité de la circulation.
Le plan de la « Zone 30 » est à consulter sur place à l'accueil de la mairie.

Prochain Conseil municipal :
le mardi 13 septembre 2016 à 19h15
Prochain Piriac Infos : fin septembre

Petites Cités de Caractère — Villes et Villages Fleuris — Famille Plus, Vivre ensemble de belles expériences — France Station Nautique, La Baule Presqu'île de Guérande

CONSEIL MUNICIPAL du 28 juin 2016

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2016

Rapport de délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire (en application de l'article L2122-22 du CGCT)

1 ▶ Construction d'une Maison de l'Enfance - Validation de l'Avant-projet définitif (APD)

Adopté moins 5 contre

2 ▶ Convention de délégation de Maîtrise d'ouvrage 2016-2023, pour la mise à la cote des accessoires et regards des réseaux d'eaux potables, d'assainissement et d'eaux pluviales par la Commune

Adopté à l'unanimité

3 ▶ Opération « Le Clos de Ferline », 2e tranche – Cession de terrains à Espace Domicile

Adopté à l'unanimité

4 ▶ Gestion de l'île Dumet – Approbation de la Convention quadripartite

Adopté à l'unanimité

5 ▶ Participation communale 2016 au fonctionnement et au projet pédagogique de l'école publique des Cap-Horniers

Adopté moins 3 contre et 1 abstention

6 ▶ Forfait communal OGEC – Ecole Notre Dame du Rosaire (année 2016 et suivantes)

Adopté :
- moins 3 contre et 1 abstention
- la non-participation au vote de Mme Geneviève Nadeau Mabo, Trésorière au sein de l'OGEC.

7 ▶ Modification du tableau des effectifs

Adopté à l'unanimité

8 ▶ Ratio « promus – promouvables » pour les avancements de grade

Adopté moins 1 abstention

9 ▶ Mise en place du Compte-Epargne Temps (CET)

Adopté à l'unanimité

Question écrite

AU PÔLE ENFANCE JEUNESSE

De Nouvelles Activités Péri-éducatives : la création d'un jardin par les enfants.

Chaque vendredi, les enfants participent à l'embellissement du coin jardin avec une animatrice du Pôle Enfance Jeunesse et un agent des services techniques.

Depuis le mois d'avril, deux groupes se sont relayés pour fabriquer et installer des carrés dans lesquels il a fallu semer, planter et arroser fleurs et légumes. Un mur végétal orné d'un bel épouvantail protège les plantations des oiseaux gourmands.

Ainsi les enfants ont participé à la création de leur environnement extérieur et découvert ou redécouvert le jardinage : un temps pour semer, un temps pour récolter.

L'enthousiasme des enfants prolongera l'aventure à la rentrée par la création d'un portail qui nécessitera l'aide des services techniques.

En période scolaire les vendredis de 13h30 à 16h30 de Nouvelles Activités Périscolaires.

Le planning des N.A.P. pour la rentrée sera disponible fin août.

Les trois cycles d'activités proposeront aux enfants des activités variées encadrées par l'équipe d'animation professionnelle et les partenaires associatifs.

Les N.A.P. sont gratuites mais l'inscription est obligatoire pour participer (dossier d'inscription).

A compter du 1er juillet, un nouveau prestataire de restauration municipale, la société RESTORIA, propose des menus composés de produits frais à plus de 75% ; une étape intermédiaire avant l'ouverture de notre futur restaurant scolaire qui prévoit d'ici 2 ans des préparations sur site avec des produits locaux.

Monsieur le Maire et les représentantes du Conseil de quartier Villeneuve-Kerdrien invitent les riverains de ce quartier à assister à la réunion publique qui se tiendra **le vendredi 29 juillet à 18h30**, Salle Dumet, Espace Kerdinio.

Vie ASSOCIATIVE

Maison de Patrimoine : Un lieu de mémoire, une rencontre avec le passé... et toute l'histoire de Piriac, l'un des plus anciens villages de toute la presqu'île de Guérande, c'est à la Maison du Patrimoine que vous la trouverez. N'hésitez pas à venir, place Henri Vignioboul.

Horaires d'ouverture : Tous les jours en juillet et août de 15h à 19h ainsi que les jeudis et vendredis matin de 10h30 à 12h30, en septembre de 14h30 à 18h

Tarif : 2€ pour les adultes, gratuit pour les enfants de moins de 12ans accompagnés et pour les adhérents.

En plus des expositions permanentes, cette année vous découvrirez toute l'histoire du port de Piriac, depuis sa création jusqu'aux dernières évolutions.

A découvrir également les 18 tableaux de Couleurs de Bretagne qui ont gagné un prix à Piriac le 15 mai 2016 et de nombreux tableaux des ports de Piriac et de Lérat.

A noter sur vos agendas : une conférence sur **« L'avenir des ports de plaisance »** présentée par Emmanuel JAHAN directeur des ports à la CCI de Nantes – St Nazaire, **Salle Dumet - Espace Kerdinio à Piriac, le vendredi 22 juillet à 21h.**

Pen Kiriak : Lors du festival Mer – Nature le 22 mai à Piriac, nous avons discuté avec un certain nombre de personnes dont des adhérents des Amis de la Nature et des résidents de Villeneuve. Suite à ces discussions, une **action d'arrachage de baccharis** sera organisée par Pen Kiriak **le jeudi matin 28 juillet : rendez-vous à 9h30 sur le parking de Porh er ster.** Les baccharis étant le long ou dans le ruisseau de la Noë malade, il vaut mieux avoir des bottes ; la mairie fournira des sacs et des gants ; mais les gants sont de grande taille. Si vous avez des mains petites, des gants de jardinage sont plus pratiques. Contact : pen-kiriak.association@gmail.com.

L'ESM (Entente Sportive Maritime) créée depuis 20 ans, monte pour la première fois en ligue et signe également la montée de son équipe C en 3ème division. Fort de ses 250 licenciés, le club se porte bien et n'hésite pas à faire progresser toute sa jeunesse. La porte reste grande ouverte à la venue de nouveaux joueurs, masculins et notamment féminins. Cette association véhicule tous les bienfaits du bénévolat. Une nouvelle année se prépare déjà, avec les deux fêtes de la sardine qui auront lieu le 16 juillet et le 13 août prochain à La Turballe. Contact : esmaritime@free.fr.

ASSO RAID des POMPIERS : la 12ème édition du Raid à la nage entre l'Ile Dumet et le port de plaisance de Piriac-sur-Mer aura lieu le samedi 30 juillet. Plus de 100 participants, dont des nageurs internationaux, seront transportés sur l'Ile Dumet et devront revenir à la nage, encadrés par de Kayakistes et des embarcations à moteurs afin d'assurer la sécurité nautique. Cette traversée d'environ 7 km dans les courants marins est un défi sportif pour l'envergure de l'effort que représente cette traversée (selon les conditions météorologiques entre 1h30 à 3h30) L'organisation du Raid, initiée par les Sapeurs-Pompiers, fait appel aux bénévoles notamment aux kayakistes pour encadrer les nageurs et les embarcations à moteurs pour transporter nageurs et kayakistes sur l'Ile Dumet. Contact : www.pompiers-piriac.com ou amicale-sp-piriac@hotmail.fr

TRAVAUX & Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

NOM DOSSIER	DEMANDEUR	ADRESSE DU TERRAIN	TYPE DE CONSTRUCTION
PC 044 125 16 S1010	MASSIOT Frédéric	2 impasse de la grotte à Madame	Maison individuelle
PC 044 125 16 S1009	ROUSSEL Jean-François	45 Avenue du Général de Gaulle	Maison individuelle
PC 044 125 16 S1008	GRENAPIN MICHEL	Route de Kervagaret	Maison individuelle

AGENDA

JUILLET

Jeudi 14 juillet : Feu d'artifices et bal place des Caillonis.

Lundi 18 juillet : Don du sang à 16h30, Salle Dumet - Espace Kerdinio.

Jeudi 28 juillet : arrachage du baccharis: rendez-vous à 9h30 sur le parking de Porh er ster

Samedi 30 Juillet : Raid à la nage : traversée entre l'île Dumet et Piriac – Arrivée des nageurs plage du port l'après-midi puis restauration et musique, organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Piriac et ses bénévoles.

AOÛT

Lundi 15 août : Feu d'artifices et bal place des Caillonis.

Samedi 20 et dimanche 21 : Festival des Airs Marins.

SEPTEMBRE

Du samedi 3 septembre au dimanche 2 octobre : L'Art au Gré des Chapelles – Exposition de Martine Favreau, pastels et aquarelles, (chapelle de St Sébastien, tous les jours de 14h30 à 18h30)

Vendredi 2 : Forum des associations à partir de 16h30 – Gymnase Salle Suroît, Espace Kerdinio

Mardi 13 Septembre : Conseil Municipal, Mairie, 19h15.

Samedi 17 et dimanche 18 : Journées Européennes du Patrimoine

Dimanche 18 : Marché de l'art et de la peinture sur le thème « La Région sous toutes ses formes et couleurs » - Place de l'église de 10h à 18h

Samedi 24 et Dimanche 25 : 2e rencontre du Bien-Etre au quotidien, avec exposants, ateliers, conférences, découvertes de nouvelles activités ... Espace Kerdinio de 10h à 18h

Dimanche 25 : Régate du Championnat d'Automne – Capitainerie - départ à 11h

Édité par la Mairie de Piriac sur Mer, 3 rue du Calvaire, 44420 Piriac sur Mer, représenté par son Maire, M. Paul CHAINAIS.
Directeur : Paul CHAINAIS. Comité de rédaction Monique JAIR, Gérard LEREBOUR. Rédacteurs : Gildas GUGUEN, Sophie BARC, Solenne JEHANNO, Rachel FERON, les services municipaux et les associations. Photos : Daniel ELOI et services de la Mairie, ESM
Crédit Photo : Mairie de Piriac-sur-Mer, Maison du Patrimoine, O.T.
Imprimé le 8 Juillet 2016, par La Nouvelle Imprimerie (37 avenue de la Brière - GUÉRANDE).
« Piriac infos » N°14, tiré à 2500 exemplaires. Dépôt légal Juillet 2016 – ISSN 1279-3442

PENSEZ-Y :

VOLS ET FAUX POLICIERS : Soyez vigilants !
De faux agents du service des eaux, d'EDF, voire de faux policiers se présentent au domicile de leurs victimes, prétextant des vérifications diverses et profitant de l'inattention de ces dernières pour visiter les pièces et dérober bijoux, objets de valeur, carte bancaire, chéquier, argent...

Quelques règles de vigilance doivent être respectées : ne pas ouvrir la porte à un inconnu (les visites des véritables agents sont en général programmées et annoncées) ; regarder à travers le judas ou ouvrir la porte en enclenchant la chaîne de sécurité ; demander à la personne de décliner son identité et de présenter une carte professionnelle avec photo ...

En cas de doute, ne pas donner accès à son logement et faire appel aux services de police via le 17.

Opération tranquillité vacances :
Signalez votre absence au poste de police municipale, 22 Rue de Grain. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les agents pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponible sur place. Contact : 02.40.23.38.40. Accueil public : lundi et mardi de 14h à 15h, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 11h et le vendredi de 10h à 11h et de 14h à 15h.

Le centre bourg sera mis en voie piétonne du 1er juillet au 31 août, tous les jours :

- Pour la rue de Kéroman de 12h à 6h le lendemain matin
- Pour le quai de Verdun de 16h à 6h le lendemain matin
- L'Avenue Alphonse Daudet de 19h 6h le lendemain matin.

Des agents de tranquillité publique (ATP) sont recrutés pour la surveillance des barrières. Merci de respecter leur travail.

Bienvenue à ...	LEGAL Timéo
Tous nos vœux ...	Edouard CONVAIN et Justine TOQUÉ Grégoire PETITOT et Adélaïde de MONTGOLFIER
Ils nous ont quittés ...	Bernadette VENIERE veuve BOULEAU

Votre avis nous intéresse :

communication@piriac.net

Mairie :
Ouverte du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi matin : de 9h à 12h.
Contact : 02 40 23 50 19 ou mairie@piriac.net

Services Techniques et Urbanisme en Mairie :
Informations, permis et cadastre : Ouvert au public du lundi au vendredi, le matin, de 9h à 12h30.

Pôle Enfance Jeunesse :
Secrétariat ouvert de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi, et le mardi de 13h30 à 17h30. Rue de grenouillet, 02 40 15 51 28 ou pej.mairie@piriac.net.

Police Municipale : 22, rue de Grain, Contact : 02 40 23 38 40.
Permanence : Lundi et mardi 14h-15h, mercredi, jeudi et samedi 10h-11h, vendredi 10h-11h et 14h-15h.

Médecin Dr BAUDUIN : 48, rue du vieux moulin. Contact : 02 52 41 01 04.

© 2016 - Création PIXCAPTICOM. 02 51 75 07 05 - La Nouvelle Imprimerie - 02 51 75 07 07. IMPRIM'VERT